

Préparons l'agriculture de demain !

**Assemblée Générale de l'Afocg
Vendée – Maine et Loire**

Frédéric Courleux

Directeur des études d'Agriculture Stratégies

le 8 février 2019



AGRICULTURE
STRATÉGIES

UNE EXPERTISE ENGAGÉE



Partie 1 : Politiques agricoles et changement climatique en Pays de la Loire

Quelques données structurelles ...

A l'échelle de la France, la « ferme Pays de la Loire », c'est :

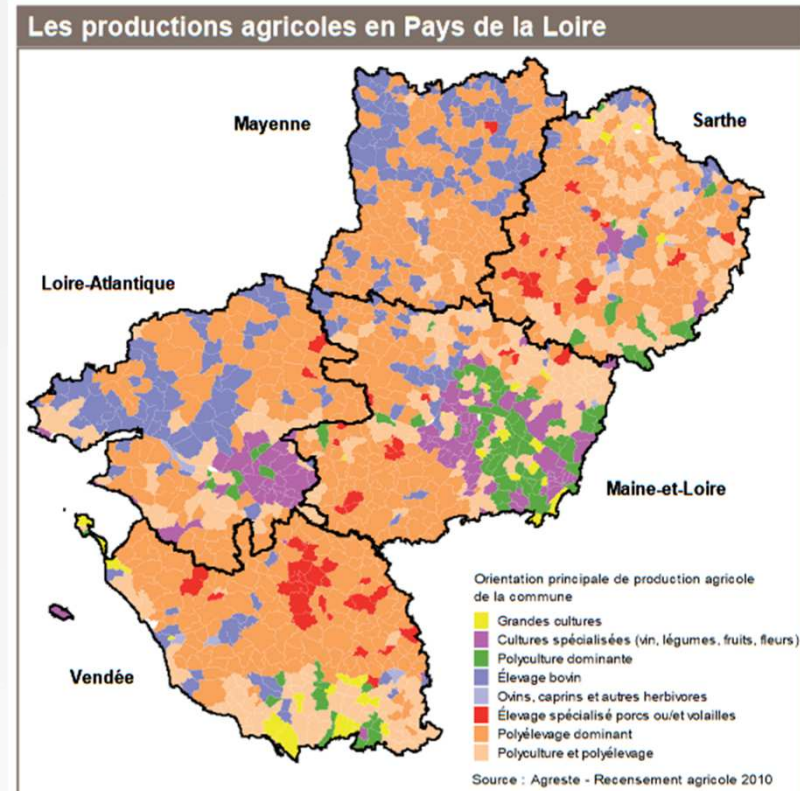
- 7,1% de la SAU
- 7% des exploitations
- 9,9% des exploitants
- 9% des salariés
- 16% du lait de vache
- 15% du lait de chèvre
- 12% des œufs
- 23% poulets de chair
- >40% canards, pintades,...
- 11% des porcs
- 18% gros bovins

CA prod. Animales : 4,034 Mds

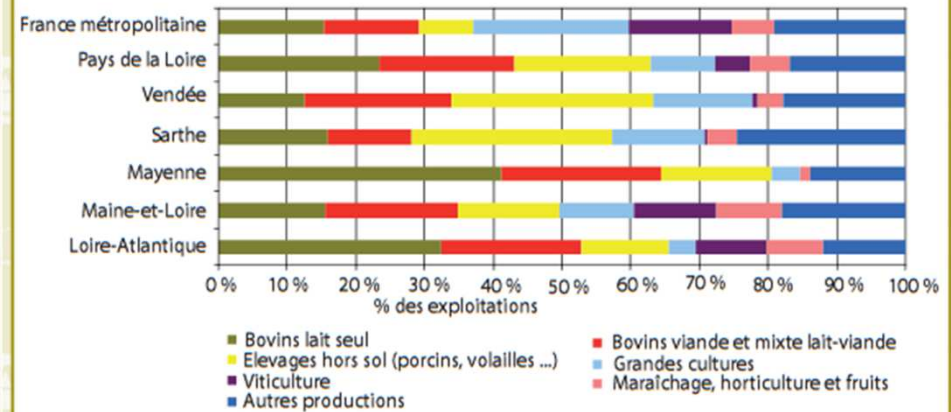
CA prod. Végétales : 2,48 Mds

Une région d'élevage avec de nombreux signes de qualité
(40% des exploitations au moins un)

AGRICULTURE STRATÉGIES



Les Otex des exploitations moyennes et grandes en 2010



Champ : moyennes et grandes exploitations hors packages collectifs

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les soutiens à l'agriculture en Pays de la Loire

- Aides découplées 500 M€ dont 65M€ pour le paiement redistributif

⇒ Des DPU historiquement élevés qui s'érodent avec la convergence, en dépit du paiement redistributif

⇒ Un niveau d'aides découplées par actifs faible :

13 440€ / actifs familiaux ou 9 940€ / actifs permanents

- Aides couplées animales : 88 M€
Dont 67 M€ pour vaches allaitantes
Dont 16 M€ pour vaches laitières

⇒ Passage PMTVA à l'ABA, désincitation à engraisser les génisses ?

- Aides couplées végétales : 11,1 M€
Dont 10,8 M€ pour les protéines végétales

⇒ Passage aux DPU en 2006 + aides couplées protéines végétales, incitations à l'autonomie fourragère (correction de l'incitation à labourer les pâtures de 1992) ?

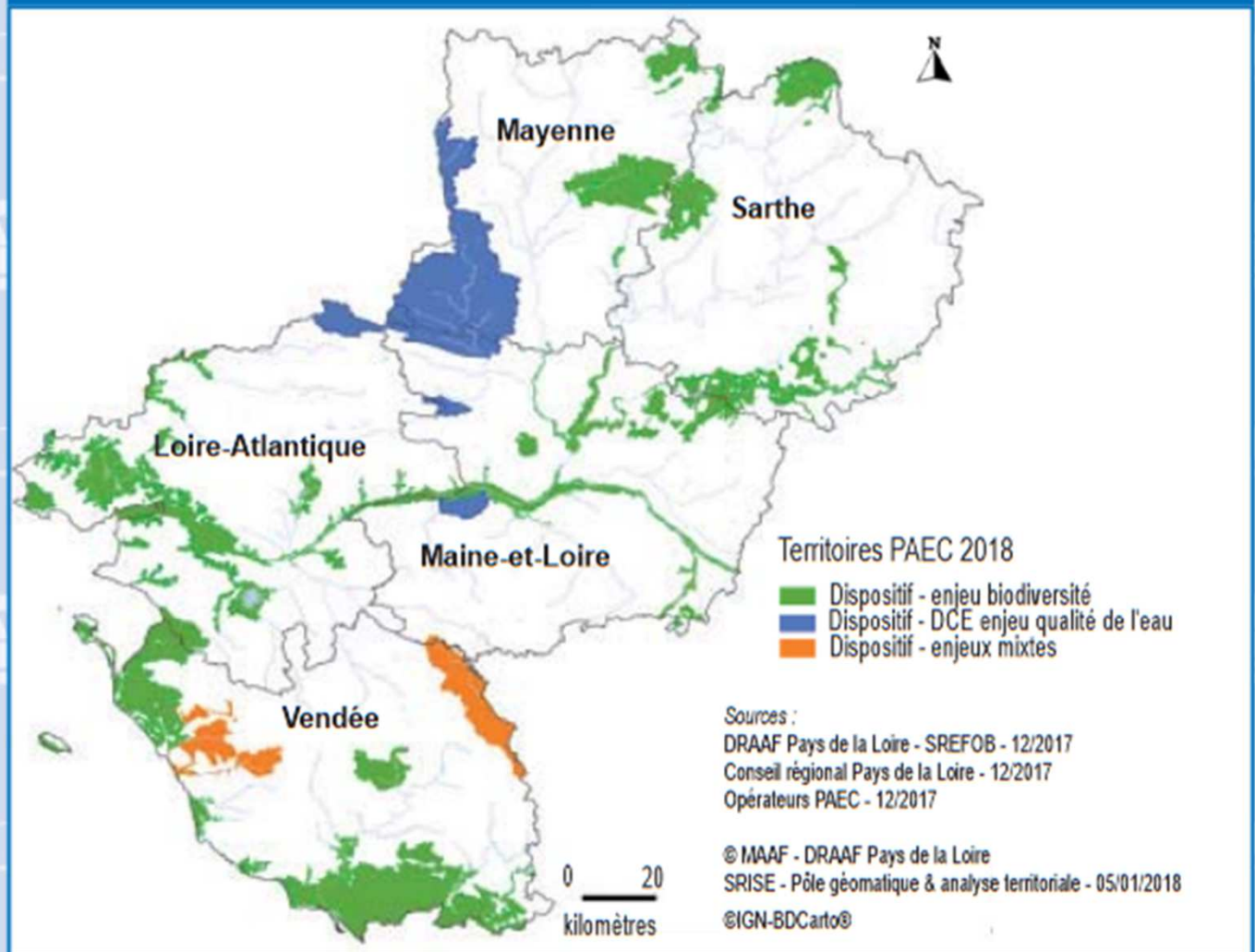
Les soutiens à l'agriculture en Pays de la Loire

Orientation stratégique régionale	Actions	T type d'opération	Domaine Prioritaire	Contreparties publiques	FEADER	Dépenses publiques totales				
Installation	Installation	6.1.1 Dotation jeunes agriculteurs	2B	21,0	76,5	97,5				
		6.1.2 Prêts bonifiés	2B							
Transition alimentaire et énergétique	Construction et modernisation bâtiments d'élevage	4.1.1 Investissements dans les bâtiments d'élevage	2A	94,6	90,3	184,9				
		4.1.2 Investissements pour les grandes cultures, les prairies et le végétal spécialisé	5B							
	Investissement du végétal	4.2 Investissements pour les grandes cultures, les prairies et le végétal spécialisé	2A							
		4.4 Investissements en faveur du patrimoine naturel et des continuités écologiques	5B							
	Investissements (transfo, stockage, IAA, ...)	4.2.1 Transformation et commercialisation de produits agricoles par les industries agroalimentaires	4A	28,8	32,5	61,3				
		4.2.2 Transformation et commercialisation de produits agricoles à la ferme	3A							
	Filière Bois		16.8. Elaboration, animation et mise en œuvre de stratégies locales de développement forestier	3A	2,1	3,0	5,1			
			8.5.1 Plans simples de gestion volontaires	5E						
			8.5.2 Reboisement par plantation d'essences adaptées aux enjeux climatiques	5E						
			4.3.2 Infrastructures forestières	5E						
Projet Agro-écologique	ICHN + PHAE 2014	16.4. Modernisation des entreprises de première transformation du bois	5C	6,7	17,6	24,3				
		13.2. Indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN)	4							
	Agriculture Biologique	PHAE 2014 (rattachement au MAEC)	4							
		11.1. CAB	4							
	MAE		11.2. MAB				4	78,5	108,0	186,5
			10.1.1 MAEC systèmes de polyculture-élevage				4			
			10.1.2 MAEC systèmes herbagers et pastoraux				4			
			10.1.3 MAEC systèmes de grande culture				4			
			10.1.4 MAEC à enjeu localisé				4			
			10.2.2 MAEC apiculture				4			
10.2.1 MAEC races menacées			4							
7.6 Animation des Mesures Agroenvironnementales et Climatiques			4							
8.2. Mise en place de systèmes agro-forestiers	5E									
Sécurisation des systèmes		4.1.2 Investissements pour les grandes cultures, les prairies et le végétal spécialisé	5A	4,7	5,3	10,0				
		4.3.1 Investissements d'hydraulique agricole	5A							
Innovation, formation	Innovation, formation	16.1. Accompagner la mise en place des GIEE et des groupes opérationnels du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI)	1	6,5	7,7	14,2				
		1.1. Formation professionnelle et acquisition de compétences	1							
		1.2. Actions de démonstration et d'information	1							
		2.1 Services de conseil	1							
Développement rural	LEADER		6B	46,0	46,0	92,0				
Assistance technique	Assistance technique			8,4	9,5	18,0				
			TOTAL	317,8	457,8	775,5				

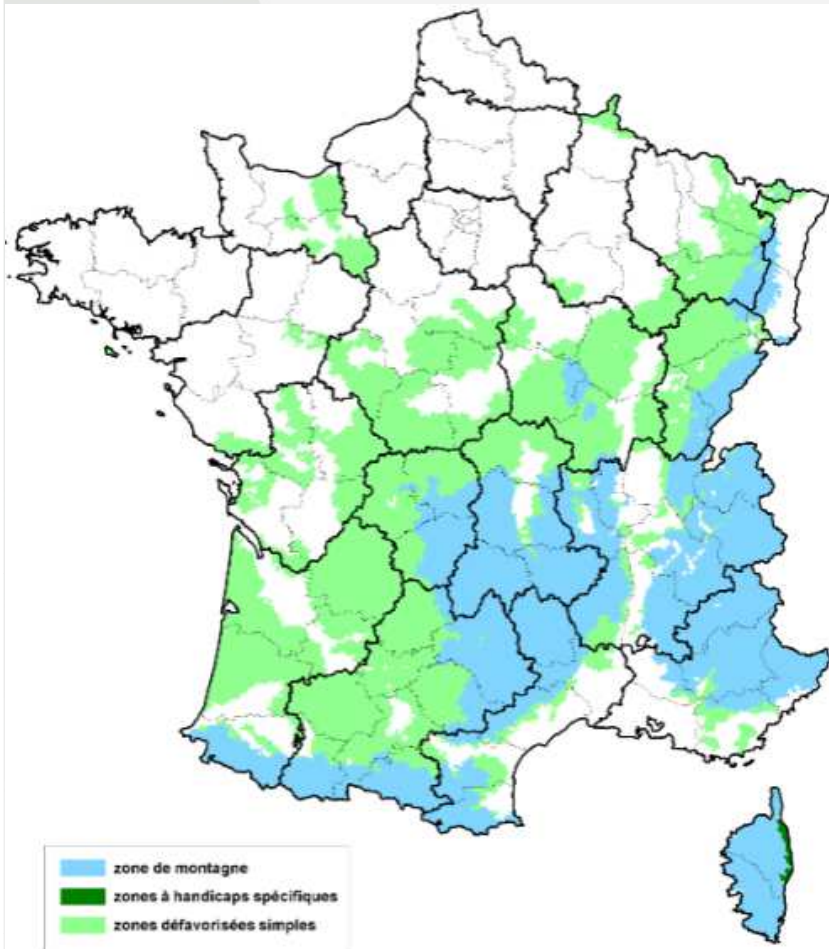
Le programme de développement rural des Pays de la Loire

775,5 M€ sur 7 ans

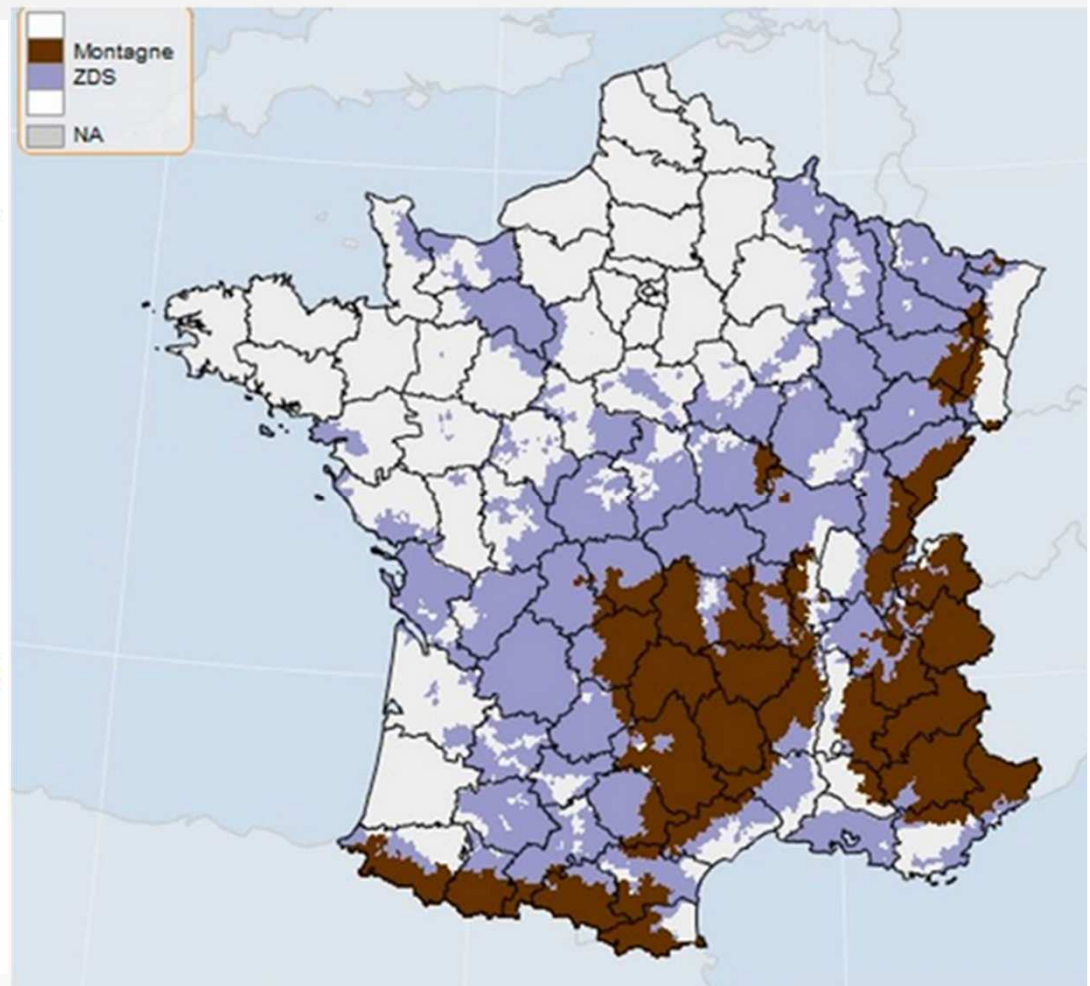
Mesures Agro-environnementales et climatiques Territoires ouverts à la contractualisation en 2018



Sources : DRAAF, Conseil régional, opérateurs PAEC



Ancien zonage ICHN



Nouveau zonage (février 2018)
avant critère de continuité

Le changement climatique dans la stratégie régionale

Atout

Changement climatique et énergie

La région peut s'appuyer sur des expériences qui intègrent la dimension carbone pour développer de nouvelles démarches et continuer à développer des pratiques culturales à moindre émission de GES.

Il existe un bouquet de production d'énergies renouvelables diversifiées et accessibles aux exploitations agricoles et forestières incluant la méthanisation.

Faiblesse

Changement climatique et énergie

La région enregistre des émissions de GES supérieures à la moyenne nationale (10 tonnes par habitant, pour 8,6 tonnes au niveau national), mais ceci est à mettre en lien avec la place importante de l'élevage en région.

Opportunité

Changement climatique et énergie

Le piégeage du carbone pourrait augmenter grâce au reboisement et au maintien des prairies et de l'élevage.

Le thème fait l'objet de nombreux programmes de recherche qui pourraient se concrétiser par des projets :

- adaptation des pratiques agricoles et anticipation sur des phénomènes structurants pour l'agriculture (semis, irrigation, fertilisation, choix variétaux...),
- développement de la production d'énergies renouvelables dans le monde agricole : valorisation énergétique (développement des énergies renouvelables, complément de revenus pour l'exploitation),
- réduction des consommations énergétiques dans le monde agricole : par exemple, développement de bâtiments d'élevage à basse consommation ou à énergie positive,
- développement de l'autonomie alimentaire en élevage.

Menace

Changement climatique et énergie

L'augmentation prévue de la population pourrait causer une croissance de la consommation d'énergie.

L'augmentation prévisible du coût de l'énergie pourrait pénaliser les exploitations agricoles qui n'ont pas encore modernisé leur outil de production (amélioration des performances énergétiques, production d'énergies renouvelables).

L'augmentation prévisible du coût de l'énergie engendrera également un renchérissement du coût des intrants agricoles, ce qui pourrait diminuer le revenu des éleveurs n'ayant pas amélioré leur autonomie fourragère.

Certaines essences en limite de station forestière (zone d'étendue variable, homogène dans ses conditions écologiques : climat, relief, géologie, sol et végétation naturelle) risquent de voir leur état sanitaire se dégrader avec les évolutions climatiques à venir (chêne pédonculé...).

Le changement climatique dans la stratégie régionale

1)Prévention et gestion des risques

Description du besoin :

Les risques menaçant les exploitations agricoles sont de plusieurs ordres : risques climatiques provoquant des évènements extrêmes qui perturbent les productions (submersion marine, inondation, incendies forestiers...) qui augmentent du fait du changement climatique ; risques sanitaires (augmentation des maladies animales et des parasites) et risques économiques (les producteurs sont soumis aux aléas des marchés).

2)Encourager les systèmes herbagers

Description du besoin :

En Pays de la Loire, les prairies temporaires et permanentes représentent près de la moitié de la Surface Agricole Utilisée (46%). Entre 1970 et 2003, la surface en prairies permanentes a été divisée, passant de 1,2 millions ha à 600 000 ha. Les systèmes herbagers présentent d'importantes qualités environnementales : préservation de la qualité de l'eau par une gestion économe en intrants ; préservation de la biodiversité en tant que milieu favorable à celle-ci et par le maintien des infrastructures agro-écologiques ; l'atténuation du changement climatique par le stockage de carbone et la lutte contre l'érosion des sols.

Il est donc primordial de les encourager, en particulier pour les zones à enjeux eau et biodiversité.

3)Efficacité énergétique des IAA et des exploitations agricoles 4)Développer la recherche

5)Gestion de l'eau

Au vu des aléas climatiques de plus en plus marqués et avec les effets probables du réchauffement climatique, la sécurisation des systèmes agricoles économes en eau et s'inscrivant dans le cadre d'une gestion concertée de la ressource sur les bassins versants irrigués paraît opportune.

Le PDR pourrait être mobilisé pour :

- améliorer la gestion de l'eau, en réduisant les volumes prélevés,
- soutenir des projets innovants de mobilisation de nouvelles ressources pour des filières ciblées et avec des conditions permettant de limiter fortement l'impact du projet sur le milieu naturel,
- favoriser la mobilisation de nouvelles ressources.

Le changement climatique dans la stratégie régionale

Thèmes transversaux

Climat

L'atténuation et l'adaptation au changement climatique est un enjeu important qu'il convient d'appréhender au regard des spécificités de la région. Tout comme la préservation de l'environnement, cet enjeu est intégré à trois niveaux dans le programme : la prise en compte de l'impact des opérations sur le climat constituera un critère de sélection pour de nombreux types d'opérations, l'accompagnement au changement des pratiques des professionnels et des acteurs du monde rural pour une meilleure prise en compte du climat sera également privilégié à travers les mesures transversales de formation, conseil et coopération, enfin, plusieurs actions sont plus directement ciblées sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, parmi lesquelles :

- les mesures de soutien aux investissements visant à améliorer l'efficacité énergétique des exploitations agricoles et des industries agro-alimentaires et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (mesure 4),
- les mesures de développement des exploitations (mesure 6) qui permettent de promouvoir la diversité des systèmes de production sur le territoire régional, en particulier ceux qui combinent performance économique et environnementale (agro-écologie),
- les mesures visant à la préservation des prairies, des espaces boisés et des espaces naturels qui constituent les principaux puits de carbone de la région et qui jouent un rôle important dans la lutte contre le changement climatique (mesures 8 et 10),
- les mesures en faveur de la forêt et de la filière bois qui visent une mobilisation de la biomasse forestière et l'utilisation du bois comme matériau de construction (mesure 8),
- les mesures visant une adaptation des peuplements forestiers au changement climatique (mesure 8).

L'atténuation et l'adaptation au changement climatique sera également une thématique prégnante pour la mise en place de la mesure 19 LEADER.

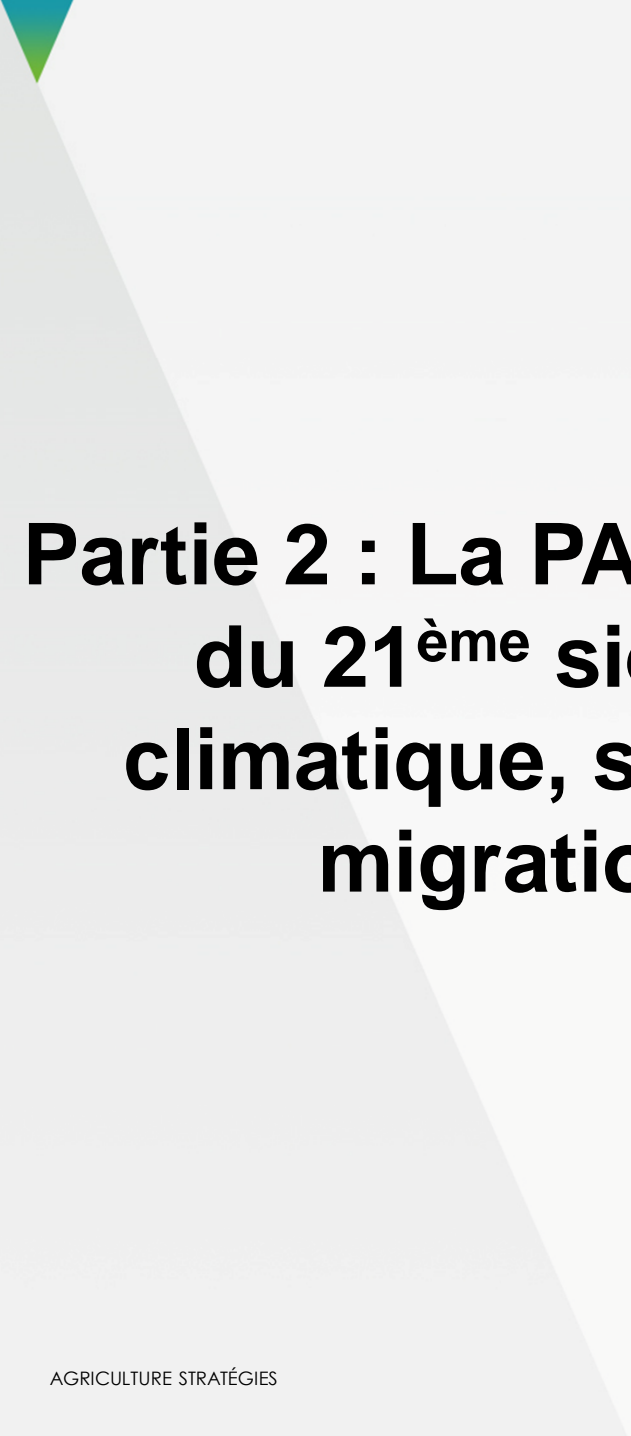
Assurances ? Gestion de l'eau ?

Les soutiens à l'agriculture en Pays de la Loire

Orientation stratégique régionale	Actions	Type d'opération	Domaine Prioritaire	Contreparties publiques	FEADER	Dépenses publiques totales
Installation	Installation	6.1.1 Dotation jeunes agriculteurs	2B	21,0	76,5	97,5
		6.1.2 Prêts bonifiés	2B			
Transition alimentaire et énergétique	Construction et modernisation bâtiments d'élevage	4.1.1 Investissements dans les bâtiments d'élevage	2A	94,6	90,3	184,9
			5B			
	Investissement du végétal	4.1.2 Investissements pour les grandes cultures, les prairies et le végétal spécialisé	2A			
			5B			
	Investissements (transfo, stockage, IAA, ...)	4.4 Investissements en faveur du patrimoine naturel et des continuités écologiques	4A			
			4.2.1 Transformation et commercialisation de produits agricoles par les industries agroalimentaires			
	Filière Bois	4.2.2 Transformation et commercialisation de produits agricoles à la ferme	3A			
			16.8. Elaboration, animation et mise en œuvre de stratégies locales de développement forestier	5E		
			8.5.1 Plans simples de gestion volontaires	5E		
			8.5.2 Reboisement par plantation d'essences adaptées aux enjeux climatiques	5E	2,1	3,0
4.3.2 Infrastructures forestières			5C			
6.4. Modernisation des entreprises de première transformation du bois	5C					

Les soutiens à l'agriculture en Pays de la Loire

Projet Agro-écologique	ICHN + PHAE 2014	13.2. Indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN)	4	6,7	17,6	24,3
		PHAE 2014 (rattachement au MAEC)	4			
	Agriculture Biologique	11.1.CAB	4	20,4	61,2	81,6
		11.2. MAB	4			
	MAE	10.1.1 MAEC systèmes de polyculture-élevage	4	78,5	108,0	186,5
		10.1.2 MAEC systèmes herbagers et pastoraux	4			
		10.1.3 MAEC systèmes de grande culture	4			
		10.1.4 MAEC à enjeu localisé	4			
		10.2.2 MAEC apiculture	4			
		10.2.1 MAEC races menacées	4			
		7.6 Animation des Mesures Agroenvironnementales et Climatiques	4			
8.2. Mise en place de systèmes agro-forestiers	5E					
Sécurisation des systèmes	4.1.2 Investissements pour les grandes cultures, les prairies et le végétal spécialisé	5A	4,7	5,3	10,0	
	4.3.1 <u>Investissements d'hydraulique agricole</u>	5A				
Innovation, formation	Innovation, formation	16.1. Accompagner la mise en place des GIEE et des groupes opérationnels du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI)	1	6,5	7,7	14,2
		1.1. Formation professionnelle et acquisition de compétences	1			
		1.2. Actions de démonstration et d'information	1			
		2.1 Services de conseil	1			
Développement rural	LEADER		6B	46,0	46,0	92,0
Assistance technique	Assistance technique			8,4	9,5	18,0
			TOTAL	317,8	457,8	775,5



Partie 2 : La PAC inadaptée aux défis du 21^{ème} siècle (changement climatique, sécurité alimentaire, migrations, inégalités)

Les politiques agricoles se renforcent depuis la crise alimentaire de 2007/08

Pays	Estimation du soutien aux producteurs (en % des RAB), % of GFR, 2016	Soutien au titre de la production, % of GFR, 2016	Paielements au titre de l'utilisation d'intrants, % of GFR, 2016	Paielements au titre de la production courante, % of GFR, 2016	Paielements au titre des productions non-courantes, % of GFR, 2016	Autres paielements, % of GFR, 2016		
G1	Norvège	60.4	33.4	3.1	17	0.15	6.69	
	Islande	59.6	47.4	3	1	0	8.76	
	Suisse	58.2	32.7	1.1	7	6.94	9.98	
	Corée	49.2	43.8	1.3	2	1.86	0	
	Japon	48	40.3	1.3	3	3.4	0	
G2a	Indonésie	29.1*	26.6*	2.5*	0*	0*	0*	
	Turquie	27.9	24.8	0.9	2	0	0	
	Philippines	21.1	19.9	1.1	0	0	0.01	
G6	Union européenne	21	4.7	2.4	5	8.36	0.16	
	OCDE	18.8	8.8	2.1	3	4.31	0.25	
	G2b	Israël	17.1	14.3	1.6	1	0.09	0
		Russie	16.1	12.6	2.8	1	0	0
		Chine	14.5	10.5	1.4	2	0.38	0
		Colombie	13.3	11.6	1.7	0	0	0
		Canada	10.7	6.4	0.8	4	0	0.01
	Costa Rica	10.4	10.1	0.2	0	0.03	0	
	Etats-Unis	8.7	1.9	2.1	2	2.64	0	
	G3	Mexique	8	1.4	4.9	0	0	1.37
Brésil		4.9	2.8	2	0	0	0	
G4	Chili	2.8	0.1	2.6	0	0	0	
	Afrique du Sud	2.3	1.2	1	0	0	0	
	Australie	2	0	0.9	0	0.87	0	
G5	Nouvelle-Zélande	0.9	0.7	0.1	0	0	0	
	Viet Nam	-2.9	-4.1	0.8	1	0	0	
	Kazakhstan	-3.2	-9.7	5.5	1	0	0.05	
	Ukraine	-9.5	-12	1.9	1	0	0	

Source : OCDE

G1 = pays riches très avec soutien de marché : Norvège / Islande / Suisse

G2 = pays en transition avec soutien de marché : Turquie / Chine

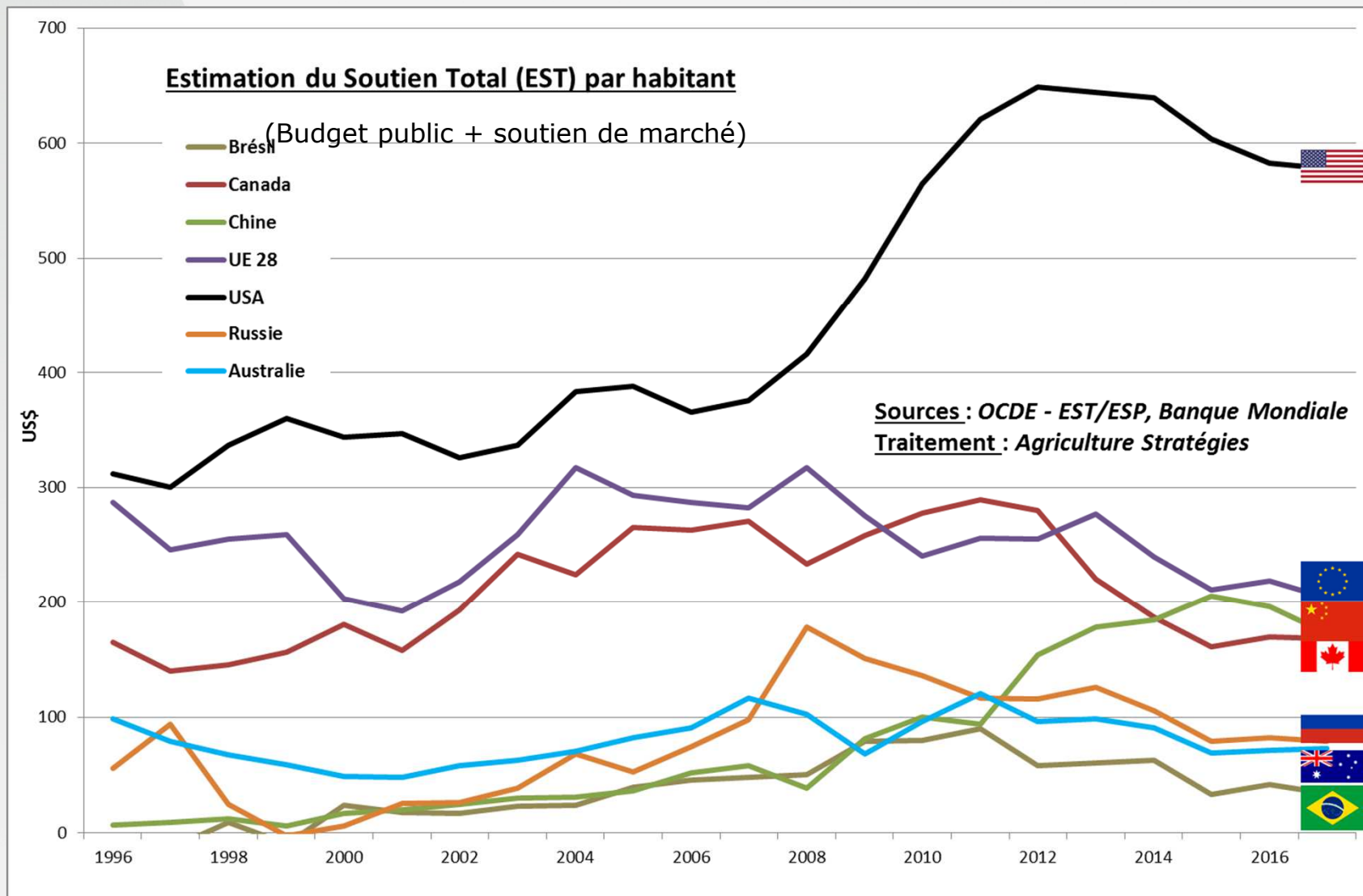
G3 = pays en transition avec aides à l'investissement : Brésil (subvention des emprunts)

G4 = pays neufs à faible population à vocation exportatrice (NZ, Australie, Afrique du Sud)

G5 = pays à « biais urbain » et/ou taxant les exportations pour conserver un prix intérieur faible (Kaz, Ukraine)

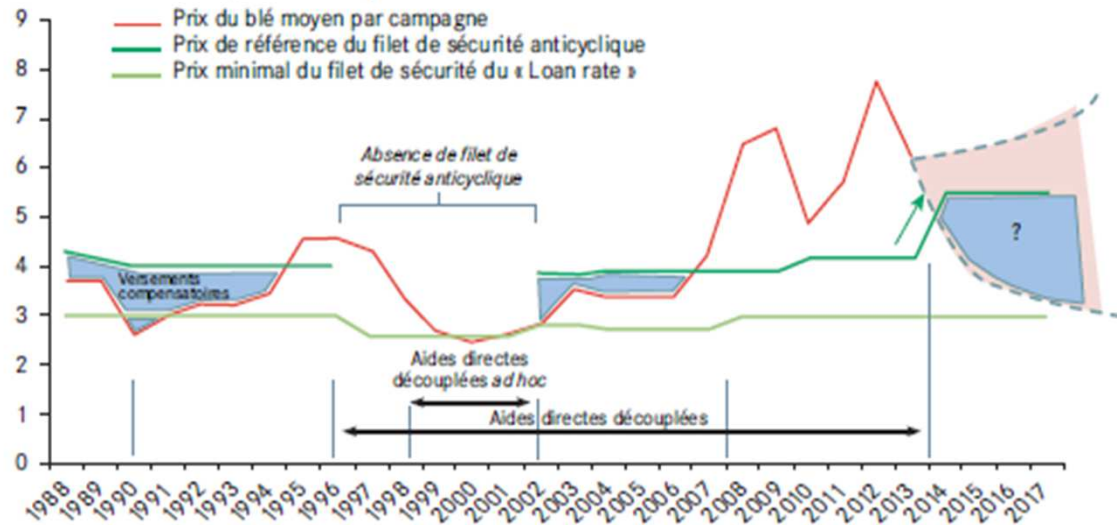
G6 = pays à soutien direct (US = contracyclique+assurance, Canada = contracyclique+quotas, UE = découplées)

Les politiques agricoles se renforcent depuis la crise alimentaire de 2007/08



Aux USA

Figure 1 - Soutien à la production du blé aux États-Unis (niveaux de prix exprimés en USD/boisseau)



Prix de référence aux États-Unis (\$/t)

Maïs	146
Soja	309
Blé	202
Riz	309
Sorgho	156
Orge	227
Avoine	139
Cacahuète	535
Tournesol	444

En Chine

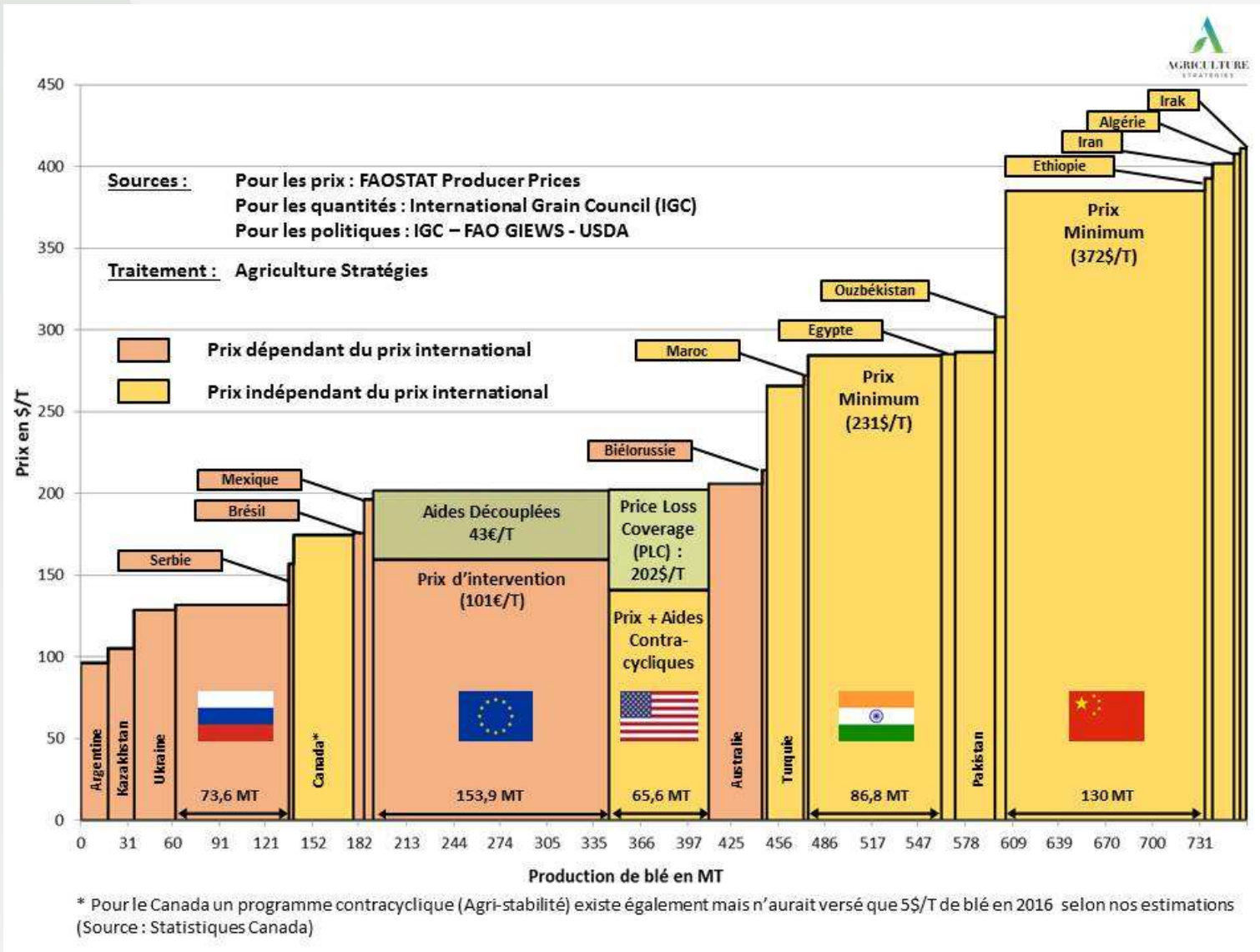


AGRICULTURE STRATÉGIES

Les prix minimum appliqués en Chine

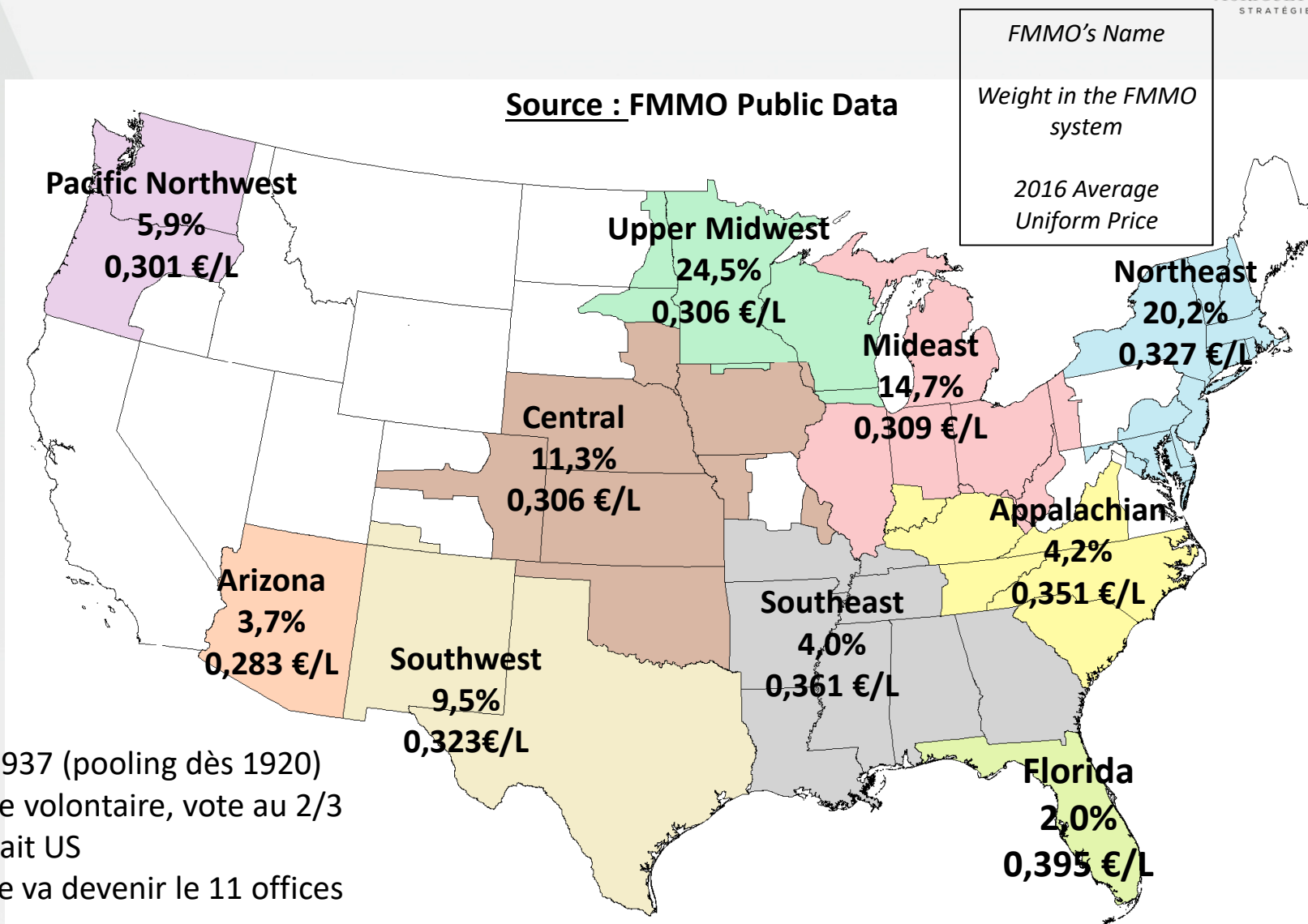
USD/t	Riz			Blé	Maïs
	Indica précoce	Indica tardive	Japonica		
2013/2014	420	430	478	357	355 - 362
2014/2015	430	442	496	367	355 - 362
2015/2016	435	445	500	372	314
2016/2017	404	420	471	360	n.a.

A la recherche du « marché mondial »



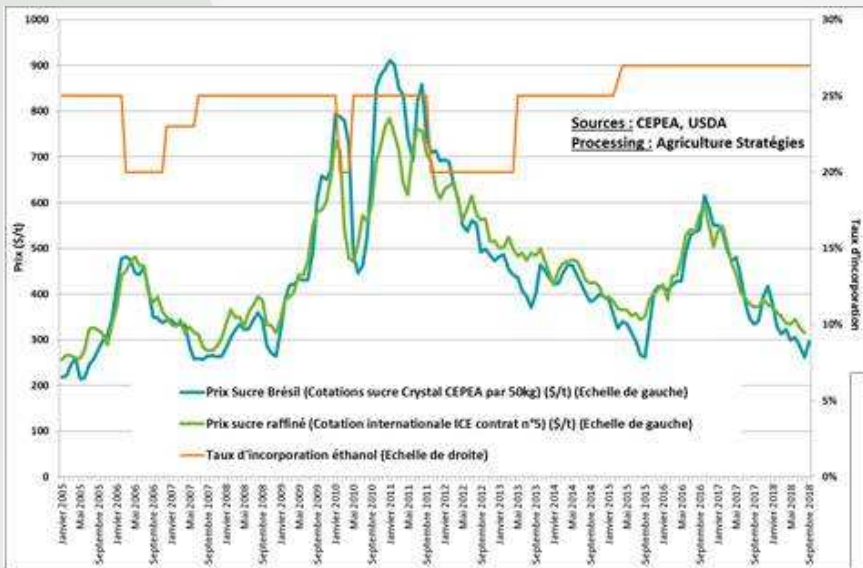
Les 10 offices de commercialisation du lait aux US

Source : FMMO Public Data



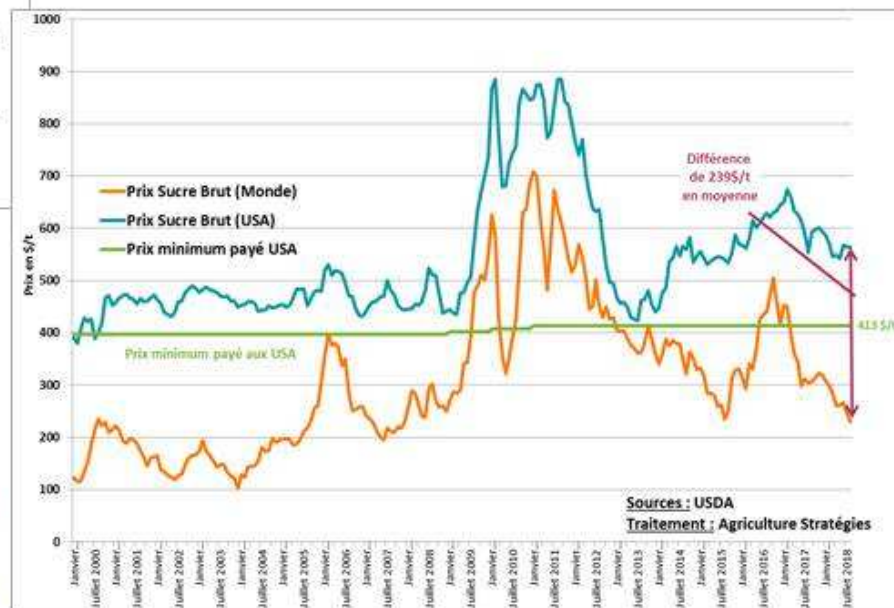
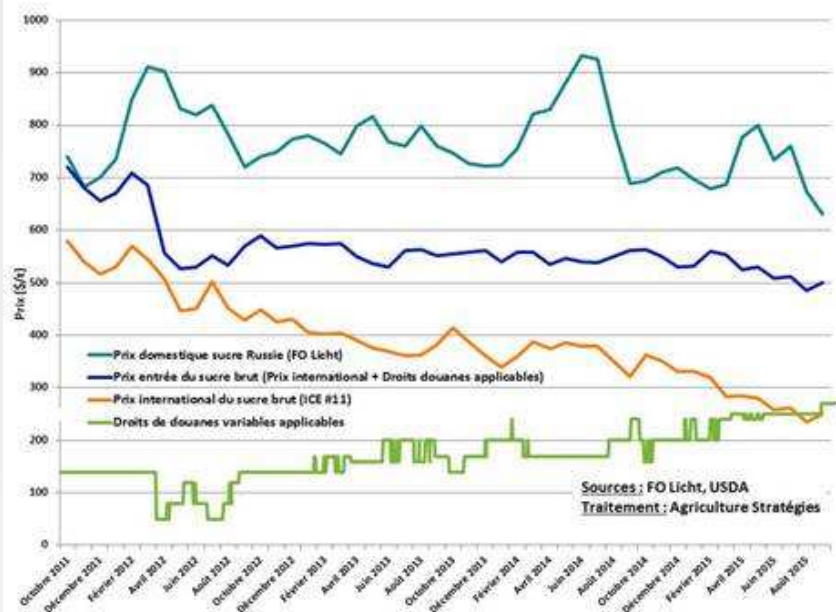
- Depuis 1937 (pooling dès 1920)
- Approche volontaire, vote au 2/3
- 75% du lait US
- Californie va devenir le 11 offices

Objectif : un prix de base mensuel unique payé à chaque producteur et des prix d'achat différenciés pour les transformateurs selon leur mix-produit



Dans le sucre, des politiques fortes :

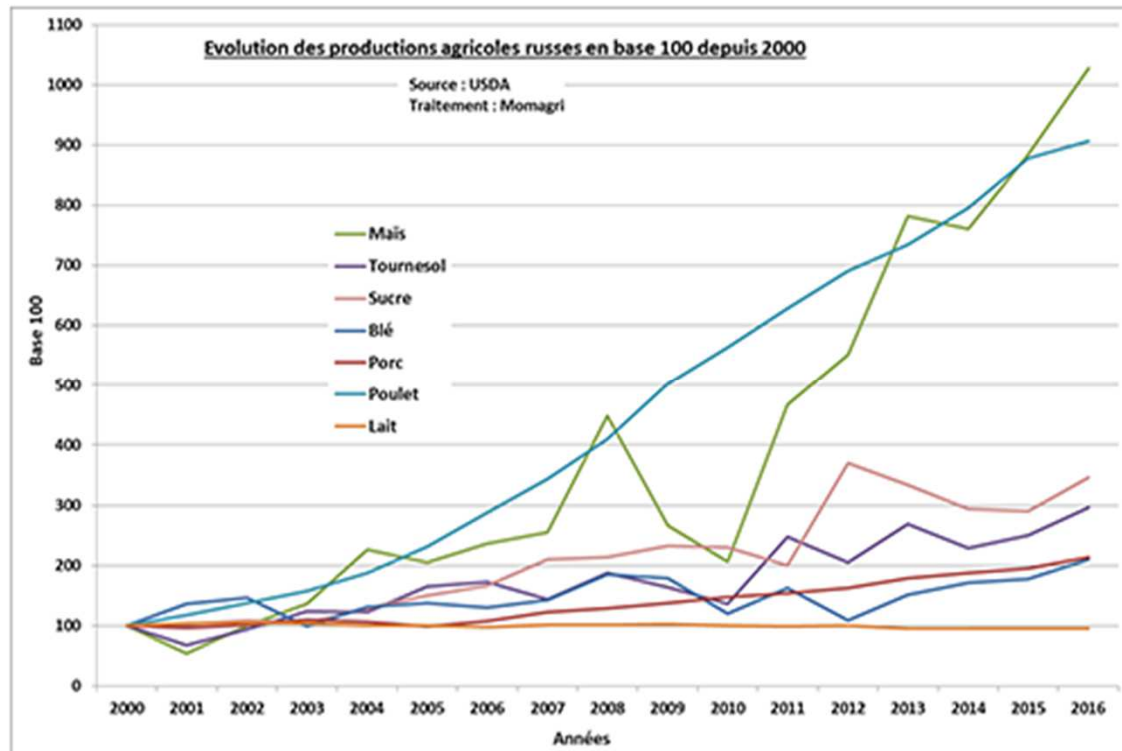
- US : quotas et prix garantis
- Brésil : éthanol
- Russie : taxes variables à l'import



Des politiques agricoles qui se renforcent...

Au final, 3 types de stratégies :

- Protection douanière (Chine, Inde, etc.)
- Aides contracycliques (USA, Canada)
- Débouchés valorisants (Russie-viandes blanches, US-biocarb)



... et l'Europe à contre-courant !

- Découplage
- Connection aux marchés internationaux
- Greenwashing

Découplage, dérégulation et alignement sur les prix internationaux : le grand désengagement de l'UE

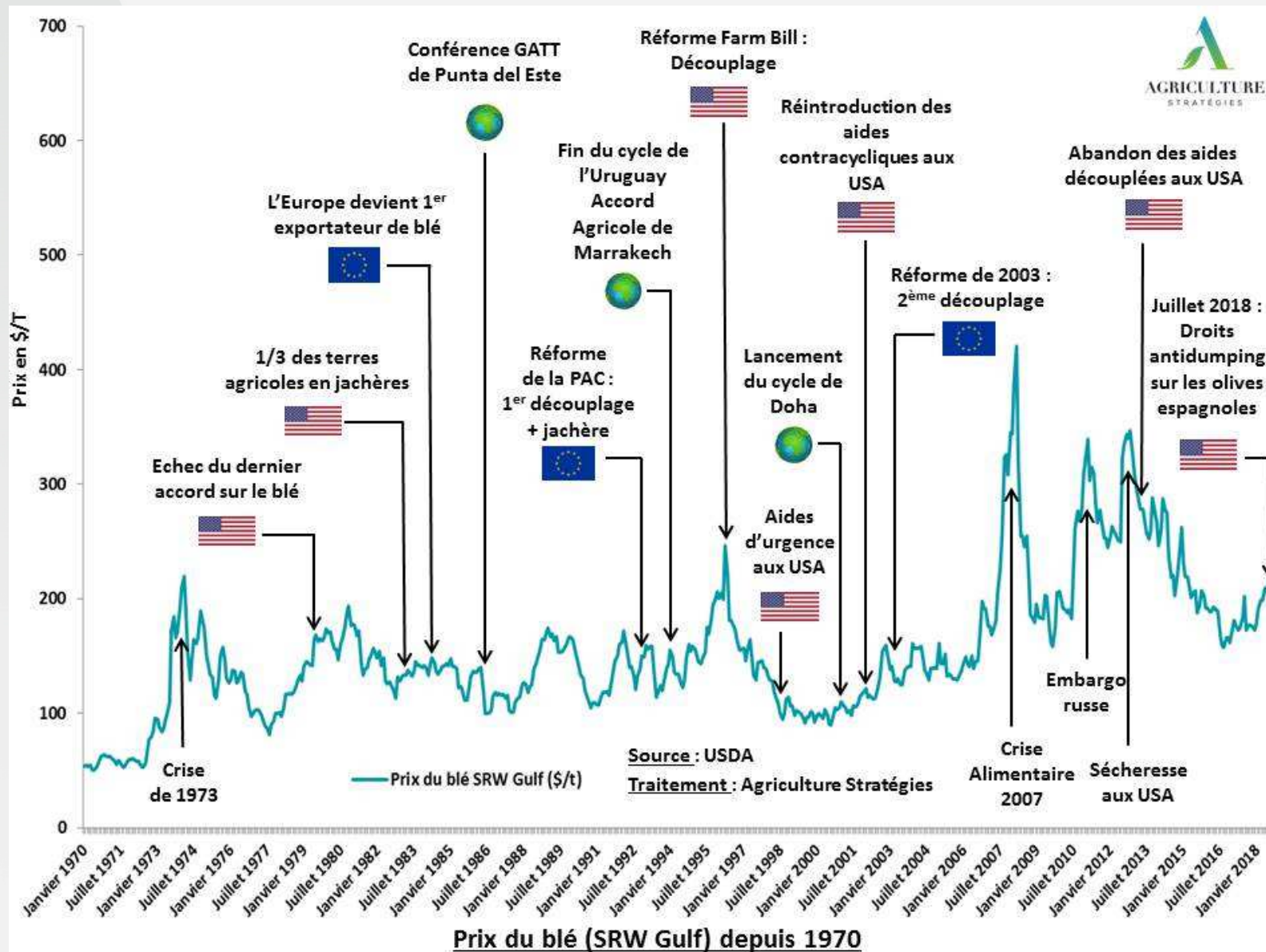
- La **fausse martingale du découplage des aides**

- > **Une illusion orientée** : soutenir le revenu des agriculteurs sans lien avec les rendements, les prix ou une obligation de production
- > « Boite verte » à l'OMC, non soumise à réduction
- > Sans effet « distorsif » : laisser s'opérer les ajustements avant de supprimer les aides (la stratégie du « bond scheme »)
- > **Un alibi** = l'autorégulation des marchés ou l'hypothèse des marchés efficients (prix = coût marginal = coût de production du **moins** compétitif mais nécessaire pour satisfaire la demande)
- > **Et une réalité volontairement ignorée** : hors période d'insécurité alimentaire, les prix internationaux sont des « prix de dumping », aimanté par les coûts de production du bassin de production le plus compétitif mais insuffisant pour satisfaire la demande

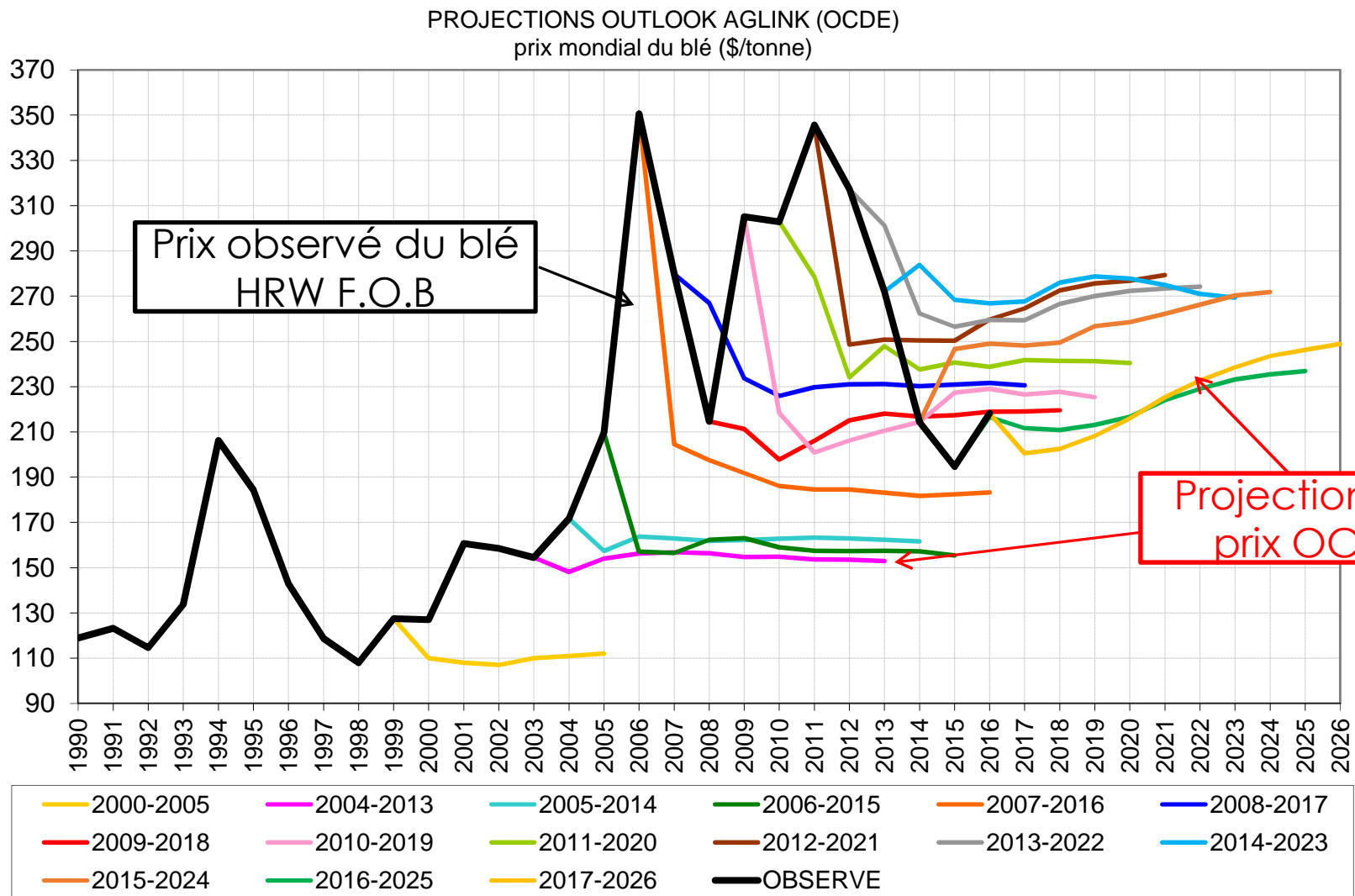
L'instabilité structurelle des marchés agricoles

- Car les **prix agricoles ne peuvent pas se stabiliser durablement autour d'un niveau d'équilibre** :
 - > Inélasticité de la demande en produits alimentaires et craintes de pénuries peuvent entraîner les prix bien au-dessus des coûts de production
 - > Forte atomicité des producteurs, structure des coûts de production proche de l'industrie lourde, augmentation continue du progrès technique rendent l'offre agricole nettement moins réactive face aux baisses de prix
- **La fausse justification, « Suivre les signaux du marché »** : les agriculteurs n'ont, individuellement, aucun intérêt à baisser leur production quand les prix diminuent. L'ajustement par les prix est très lent, d'où gestion collective/intervention publique.
- **Le remède digne des médecins de Molière : les outils privés de gestion des crises** (assurance revenu, fonds mutuels) ne sont pas efficaces quand les prix dessinent des cycles marqués par « des brefs pics et des larges creux ».

L'Europe dans une impasse : la remise en cause du découplage



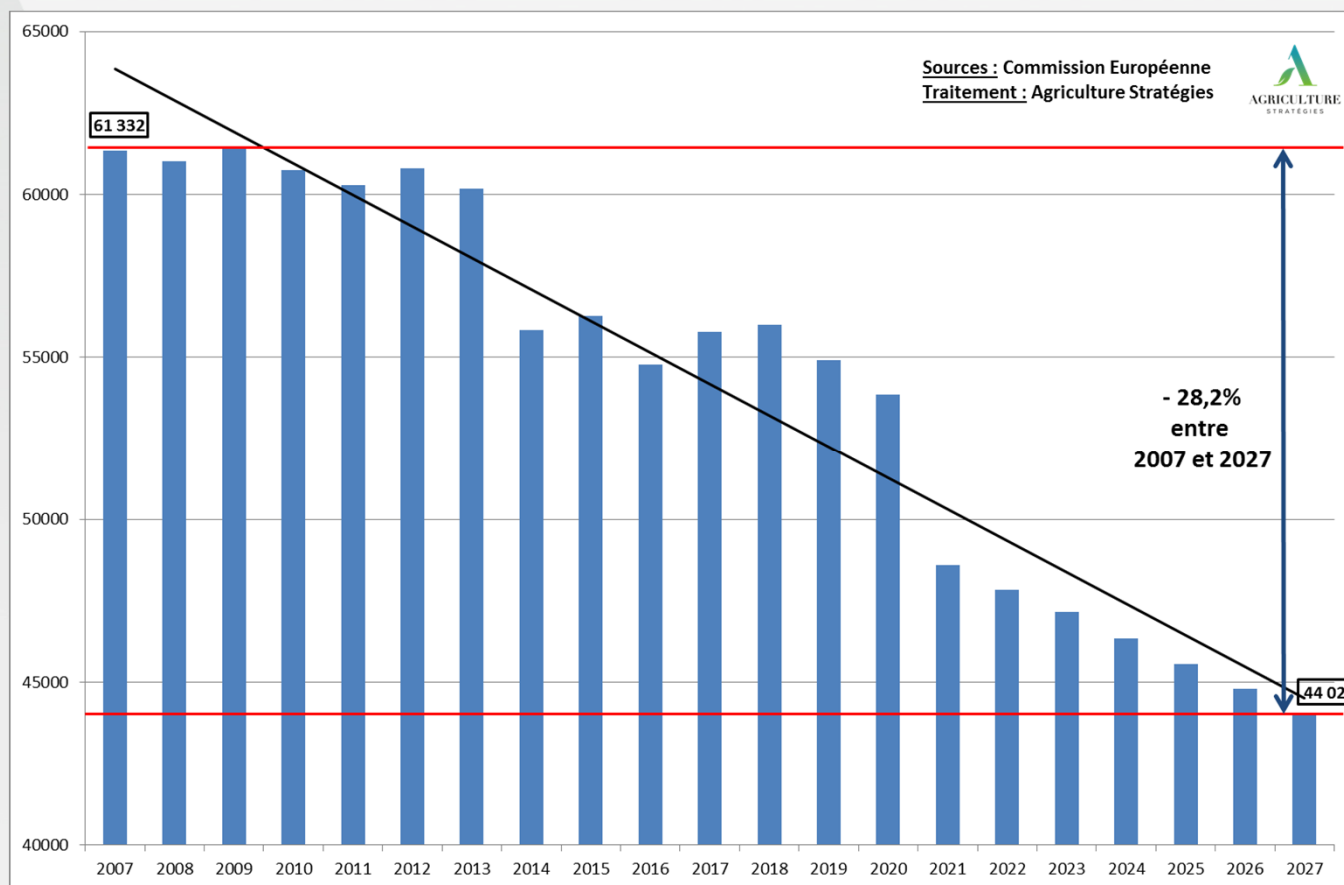
Négation de l'instabilité des marchés : « l'équilibre général » au cœur du paradigme dominant





Partie 3 : PAC post 2020, pour un nouveau pacte alimentaire avec les agriculteurs

Une proposition de coupe budgétaire drastique du jamais vu !



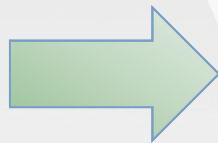
Evolution du budget de la PAC entre 2007 et 2027 (en millions d'Euros 2018)

La Commission européenne : une proposition de réforme qui enterre la PAC

- **Baisse drastique du budget (-16% en euros constants)** et recherche du **plus petit dénominateur commun** pour espérer trouver un accord avant les élections de mai 2019
- Les aides découplées restent la base du 1^{er} pilier : **y compris de l'« éco-scheme »**
=> **greenwashing et OMC-compatible**
- Renvoi aux Etats membres des choix stratégiques (**Plans stratégiques nationaux**)
 - > **Renationalisation de la PAC, dévoiement de la subsidiarité**
 - > **Institutionnalisation des distorsions de concurrence**
 - > **Nivellement par le bas des ambitions environnementales**
 - > **Marginalisation du Parlement européen et des Régions ?**

La Commission européenne : une proposition de réforme qui enterre la PAC

- **Des outils privés de gestion de crise insuffisants**
- **Pas de proposition pour la gestion des crises** mise à part une réserve de crise très insuffisante et des « interventions sectorielles » limitées (3% de l'enveloppe du 1^{er} pilier)



Abdication et fragilisation de l'Europe

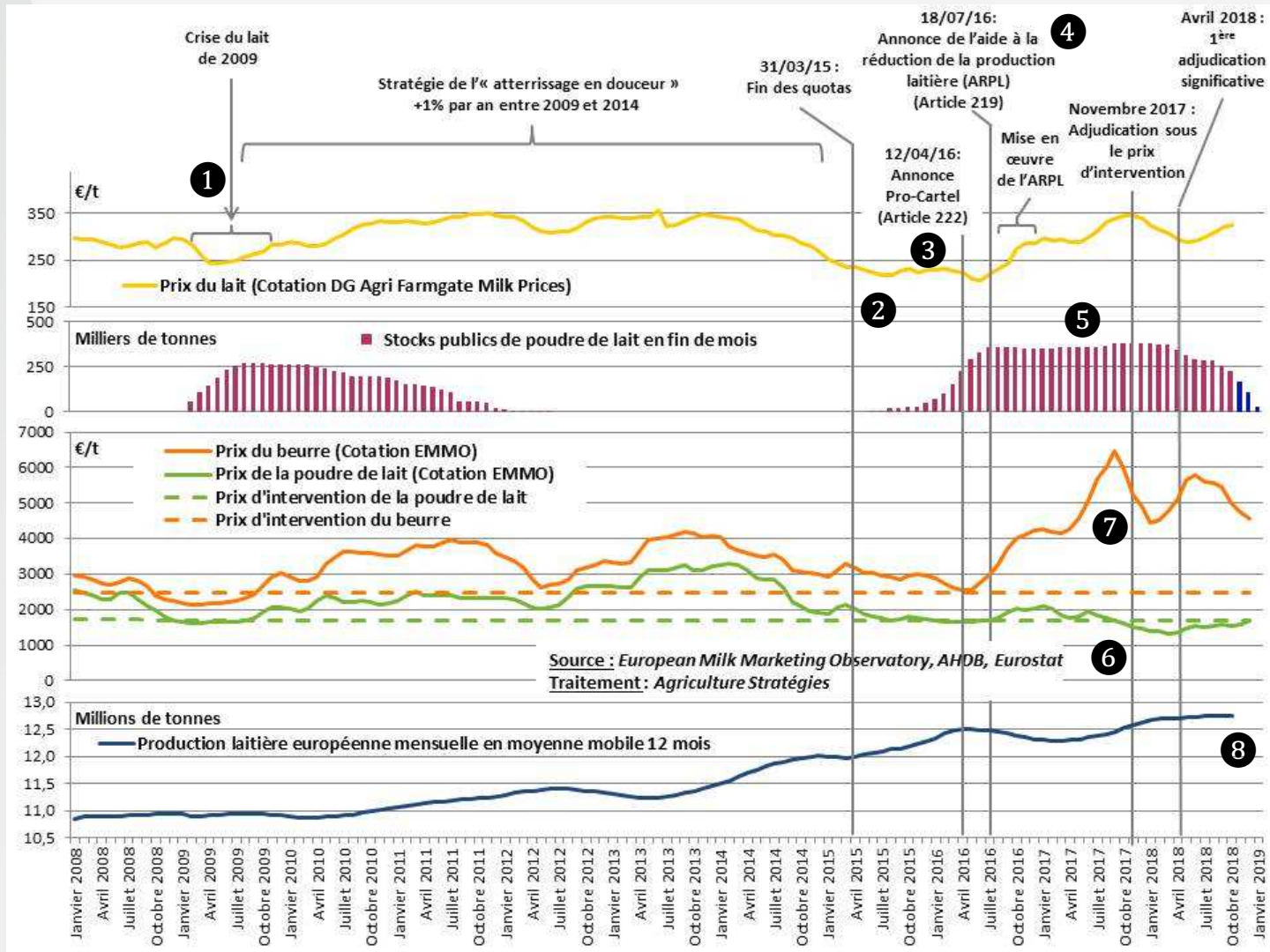
Nécessité d'une proposition alternative

Préparer l'après élection européenne (nouveau Parlement, nouvelle Commission)

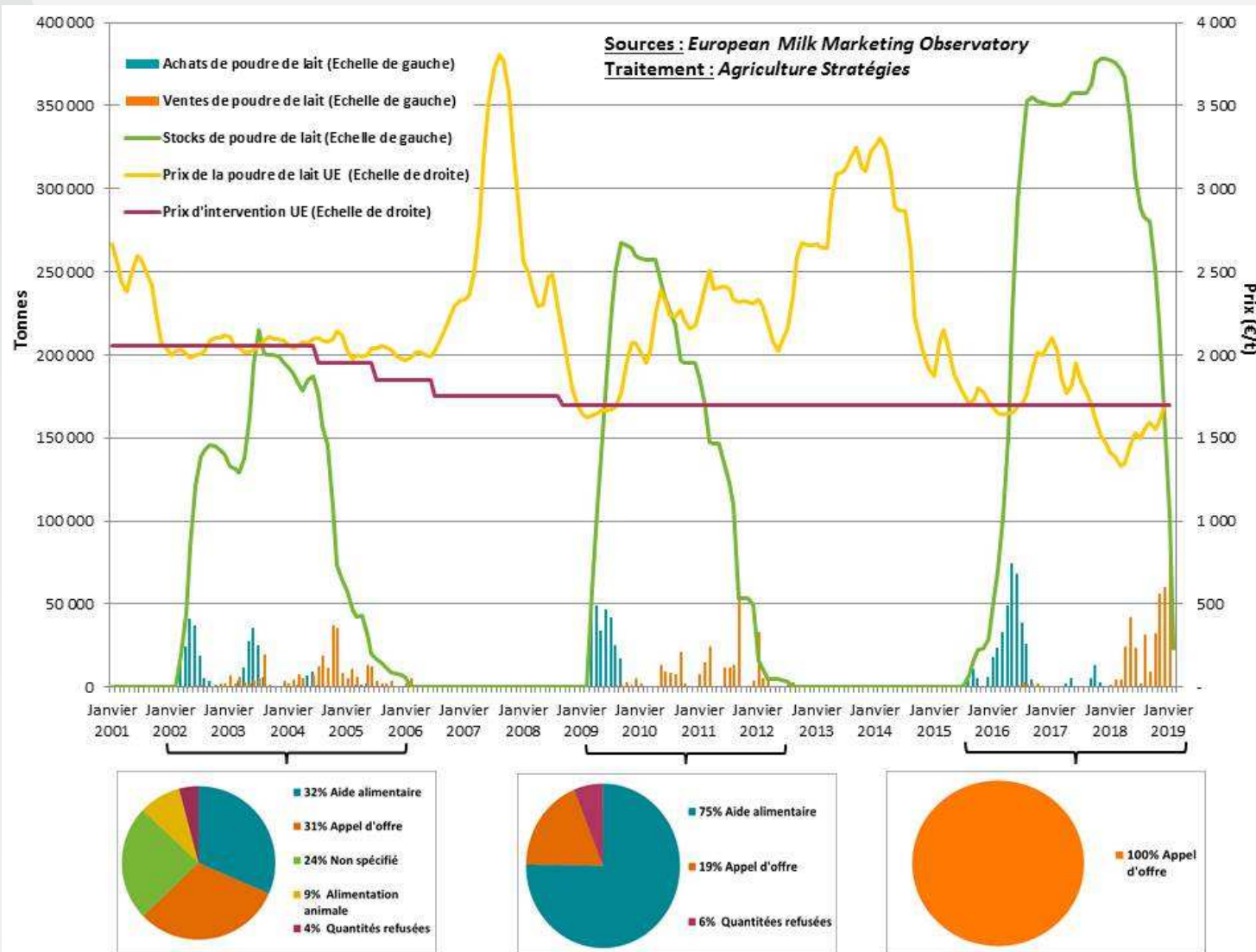
La réforme d'Agriculture Stratégies : une PAC en quatre piliers



Améliorer la gestion publique de crise : les enseignements de la crise du lait de 2015/16

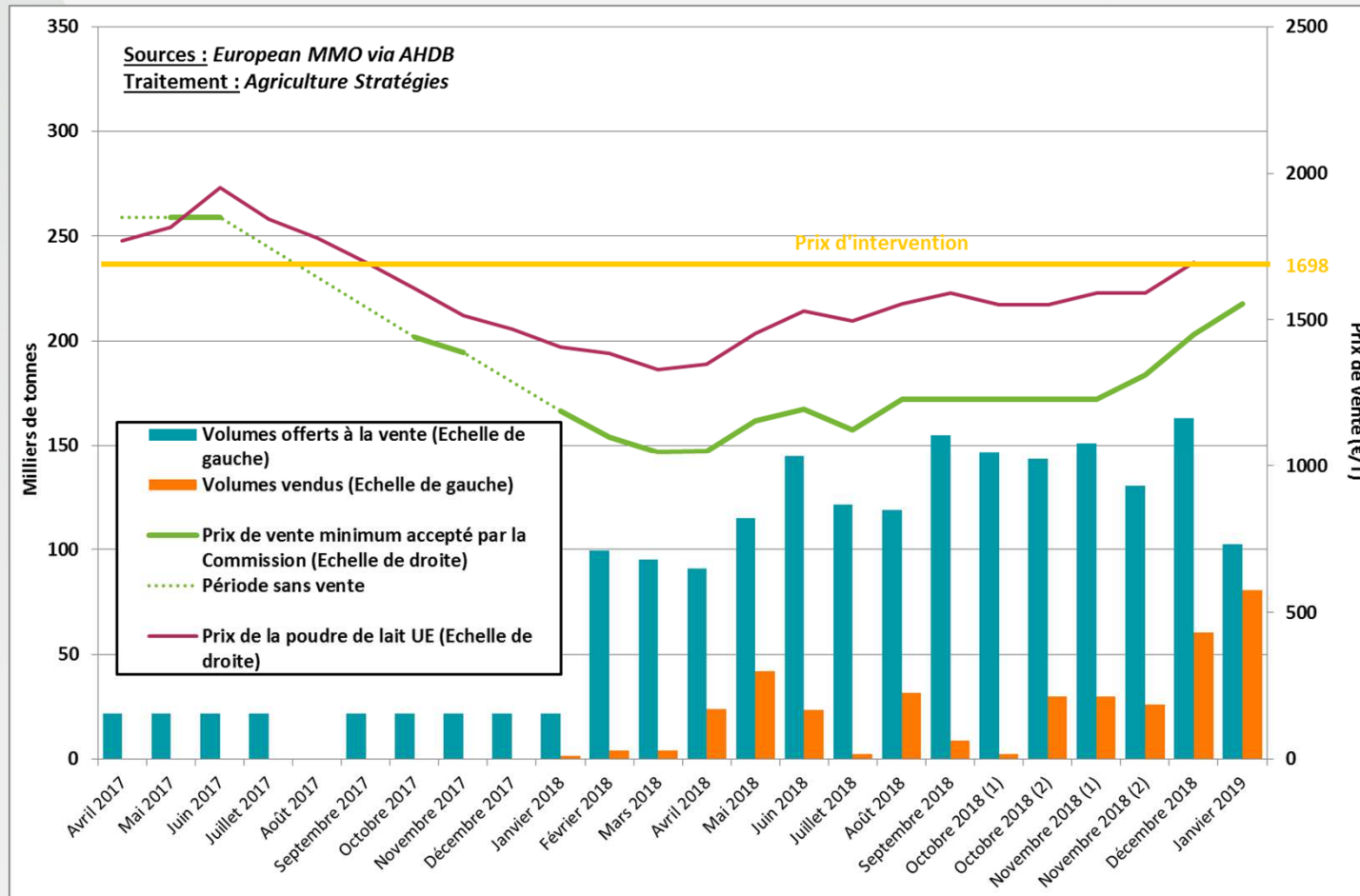


Améliorer la gestion publique de crise : les enseignements de la crise du lait de 2015/16



Suite à la crise 2015/16, la Commission a choisi de ne pas utiliser l'aide alimentaire et l'aide à l'alimentation animale.

Améliorer la gestion publique de crise : les enseignements de la crise du lait de 2015/16



AGRICULTURE STRATÉGIES

Des adjudications à prix cassés qui ont fait baisser les prix

Améliorer la gestion publique de crise : les enseignements de la crise du lait de 2015/16

- Avec la fin des subventions à l'exportation, l'UE doit disposer des leviers en interne pour assurer l'intégrité du marché commun.
- Le **règlement OCM** regroupe l'ensemble des outils : vers un règlement gestion publique des crises ?
- **Régulateur sectoriel agricole** = la Commission d'après les directives régulation financière MIFID2 (art. 79-7) et MAR (art.25)
- **Art. 222 'cartel temporaire'** à supprimer ?
- Pour **un nouvel article** dans l'OCM explicitant l'aide à la réduction de la production (**volontaire et obligatoire**) Cf. EMB, etc.
- Il faut un **cadre de performance pour la gestion des crises par la Commission**, comme toutes les autres autorités de gestion des fonds européens : stratégie ex ante, indicateurs de suivi, évaluation. Accountability et démarche de progrès



Merci de votre attention !

www.agriculture-strategies.eu



Annexe

Viande blanche ou viande rouge ?

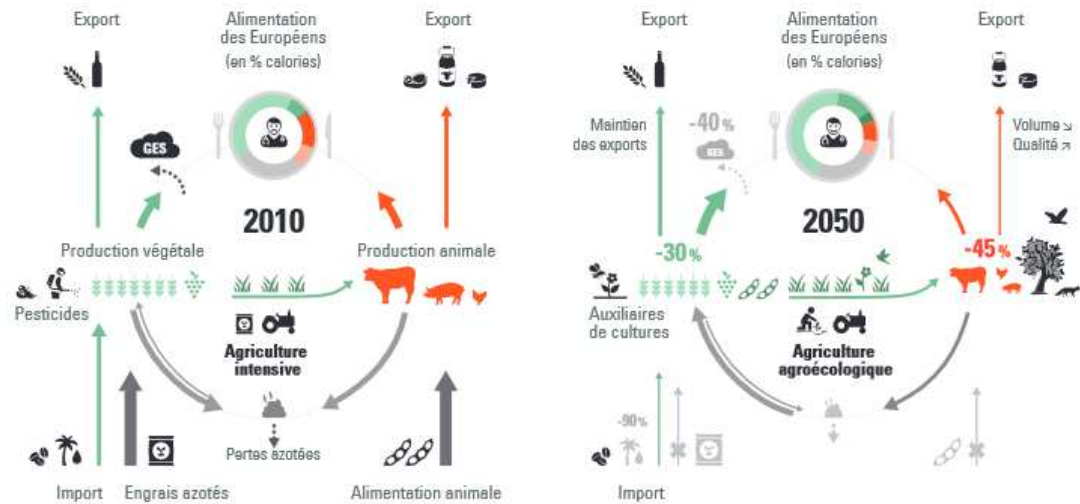
Rapport de l'IDDRI :
boucler le cycle de l'azote avec l'élevage de ruminants

Gaz à effet de serre : et si le vrai sujet c'était le protoxyde d'azote ?

Effet GES
Durée de vie

CH4	28x	10 ans
N2O	265x	120 ans

TYFA : UN SCÉNARIO POUR UNE EUROPE AGROÉCOLOGIQUE EN 2050

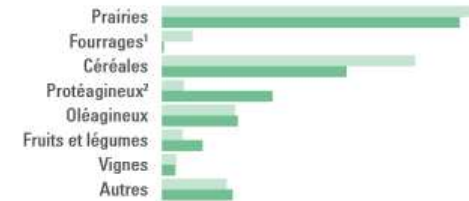


Productions

- Céréales et féculents
- Fruits et légumes
- Protéagineux (pois, lentilles...)
- Viandes, œufs et poissons
- Produits laitiers
- Autres



Usage des sols 2010 2050



1 : non protéinés ; 2 : grains et fourrage